



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018, À 18H00, À LA SALLE DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE.

Présences

- Linda Brodeur
- Isabelle Giroux
- Josée Marc-Aurèle
- Nathalie Breault
- Mario Laroche
- Claudine Boucher
- Nathalie Bernier
- Nancy Julien
- Brigitte Lasnier
- Sophie Léonard
- Suzie Cadrin
- Valérie Ouellette
- Geneviève Papineau (public)
- Liette Jodoin, directrice

Absences

- Annie Campeau
- Isabelle Roberge, directrice adjointe

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (suivi, 2)

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)

CÉ-18-19-16

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette et secondée par madame Nancy Julien,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.



3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 19 novembre 2018 (adoption, 5)

Madame Josée Marc-Aurèle souligne une modification à apporter au point 13.

CÉ-18-19-17

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Josée Marc-Aurèle et secondée par madame Brigitte Lasnier,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

4. Parole au public (information, 10)

Aucun public.

5. Suivis au procès-verbal (suivi, 5)

Madame Claudine Boucher, responsable du service de garde, nous mentionne que l'activité de hockey cosom « inter service de garde » n'aura malheureusement pas lieu cet hiver. À l'origine, trois écoles de Sainte-Julie et de Saint-Amable sur un total de 11 avaient démontré de l'intérêt à participer. Le faible nombre d'inscriptions ainsi que le manque de disponibilité des locaux pour jouer dans les autres écoles ont amené la décision d'annuler l'activité.

Il y aura relance d'une activité inter service de garde au printemps avec le soccer.

6. Programme « Nager pour survivre »

Madame Josée Marc-Aurèle présente le programme « Nager pour survivre » offert par la Société de Sauvetage du Québec. Ce programme s'adresse initialement aux élèves de la 3^e année. Cependant, lors de sa mise en place dans une école, il est suggéré qu'il soit offert à tous les élèves des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années afin de faire une mise à niveau. Par la suite, seuls les élèves de 3^e année y participeraient.

Les trois habiletés enseignées pour survivre à une chute en eau profonde sont :

1. S'orienter à la surface de l'eau après une chute inattendue (entrée par roulade).
2. Se maintenir à la surface et repérer un endroit sécuritaire (nage sur place pendant 1 min).
3. Nager vers un endroit sécuritaire (nage sur 50 m).



La durée des séances peut être de trois fois une heure ou de deux fois 1h30. En moyenne, le coût de ce programme est de 600\$ par classe. Cependant, la Société de Sauvetage du Québec ainsi que le Gouvernement peuvent contribuer à la tenue de l'activité dans les écoles par une subvention. Le cas échéant, seul le transport par autobus devrait être défrayé.

Madame Josée Marc-Aurèle va s'informer concernant les subventions possibles ainsi que les centres aquatiques où pourrait se tenir l'activité.

7. Demande d'acceptation d'une sortie pour le 3^e cycle et pour le préscolaire (discussion, 5)

Madame Valérie Ouellette présente l'activité du 3^e cycle. Il s'agit d'une sortie à la pente à glisser à Sainte-Julie. La date prévue est le vendredi 21 décembre 2018. Dans l'éventualité où l'activité serait annulée, elle serait reportée au vendredi 22 février 2019. L'activité est gratuite et le transport est effectué par des parents bénévoles.

Madame Sophie Léonard présente l'activité au préscolaire. Il s'agit d'une sortie au parc Harvey. Initialement, la sortie était prévue au parc de Longueuil. Cependant, le lieu a été changé parce que les frais exigés étaient trop élevés. La sortie aura donc lieu le vendredi 31 janvier 2018, pendant une demi-journée.

CÉ-18-19-18

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Mario Laroche, secondé par madame Suzie Cadrin et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter la sortie au 3^e cycle et la sortie du préscolaire.

8. Budget révisé (adoption, 10)

Madame Liette Jodoin présente le budget. Ce dernier est en équilibre.

CÉ-18-19-19

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Claudine Boucher, secondée par madame Sophie Léonard et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le budget révisé.



9. Politique relative à l'admission et à l'inscription (information, 5)

Madame Liette Jodoin nous informe que la politique relative à l'admission et à l'inscription est revue par les commissaires à tous les ans. Cependant, dès cette année, les commissaires ne lanceront plus un processus de révision systématique. Ils vont plutôt se pencher sur les commentaires reçus.

10. Projet éducatif (information, 45)

Madame Liette Jodoin nous mentionne que la version qui a été envoyée aux membres du CÉ en vue de cette rencontre est en fait une version courte du projet. Lors de la prochaine rencontre du CÉ, le contexte interne et externe de la version longue sera présenté aux membres. Lors de la prochaine journée pédagogique du 28 janvier, le personnel vivra une dernière activité afin de statuer sur les enjeux de l'école.

Madame Liette Jodoin nous présente également le tableau synthèse du sondage qui a été effectué auprès des parents, des élèves du 3^e cycle du primaire et du personnel des établissements de la Commission scolaire des Patriotes en 2017. Les résultats pour les employés et les élèves sont pour l'établissement, alors que les résultats des parents sont pour la Commission Scolaire des Patriotes. L'objectif de notre école sera de se concentrer sur les résultats obtenus de la part de nos élèves. Dans un but d'obtenir davantage de réponses, un questionnaire sera à nouveau distribué aux élèves de la 3^e à la 6^e année.

11. La vie à l'école (information, 5)

Madame Sophie Léonard nous parle des activités du préscolaire :

- Des grands-parents d'élèves sont venus jouer à des jeux de société avec les élèves et ont apporté une petite collation pour le buffet. Les enfants ont beaucoup apprécié cette activité.
- Une stagiaire a été présente plusieurs semaines dans la classe de Madame Sophie Léonard.
- Il reste seulement une à deux périodes du programme d'ergothérapie.

Madame Suzie Cadrin nous parle des activités du 2^e cycle :

- Des grands-parents d'élèves sont venus jouer à des jeux de société avec les élèves.



- Calendrier de l'avent : nouvelle lecture à chaque jour ou une activité différente à chaque jour.
- Projet de sciences : création d'un parfum d'ambiance qui sera remis en cadeau aux parents à Noël.

Madame Valérie Ouellette nous parle des activités du 3^e cycle :

- 6^e année : les élèves ont conçu un jeu électrique qu'ils iront présenter à leur « filleul/e ».

Madame Valérie Ouellette nous parle des activités de Noël à l'école Du Moulin :

- Les mots s'animent (animation à la bibliothèque)
- Spectacle de chansons de Noël en anglais au gymnase
- Film avec collation spéciale
- Déjeuner en pyjama
- Bingo

12. Service de garde (information, 5)

Madame Claudine Boucher nous parle de l'aménagement du local des jeunes du 3^e cycle qui a pour nom le « club des adolescents ». Plusieurs items ont été installés tels que des poufs, des tables bistro, une console de jeux, ... Les jeunes apprécient beaucoup ce nouveau local aménagé telle une « Maison des jeunes ». Il a été observé que plusieurs élèves arrivent plus tôt et quittent plus tard afin de profiter de cet endroit.

De plus, le service de garde a reçu la visite de Bizou le clown et l'activité « Tapis rouge » de ciné-action a eu lieu le 17 décembre.

13. Comité de parents (information, 5)

Madame Josée Marc-Aurèle nous informe du contenu de la réunion qui s'est tenue le 13 décembre 2018 :

- Le « Théâtre Parminou » présente la pièce « Je courais, je courais, je courais » qui aborde la détresse parentale. Des représentations seront offertes entre autres à ces dates :
 - 20 février 2019 Varennes
 - 13 mars 2019 Beloeil
 - 27 mars 2019 Chambly

L'information sera diffusée aux parents.



- À Saint-Amable, l'indice de défavorisation a été amélioré ce qui amène des impacts au niveau du budget des écoles. Les directions d'écoles ont d'ailleurs demandé une réévaluation.
- Le colloque de la FCPO aura lieu à l'hôtel Mortagne à Boucherville le 1^{er} juin 2019.
- Une présentation sera faite concernant les cours sur la sexualité qui seront donnés dans les écoles.
- Dans certaines écoles, les bénévoles à la bibliothèque ont accès à une page privée pour faciliter la gestion des ressources.

14. Correspondance (information, 15)

Aucune correspondance.

15. Levée de l'assemblée (adoption, 1)

CÉ-18-19-20

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Suzie Cadrin et secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h07.

JOSÉE MARC-AURÈLE
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice